

Rappel aux Musers,

Ce n'est pas parce que de nouveaux règlements fédéraux voient le jour, qu'il faut systématiquement mettre les « anciens » aux oubliettes...

Nous avons remarqué lors de la première course de cette saison, que nombre de mushers n'avaient pas tout le matériel requis lors de la présentation au contrôle du matériel, à savoir :

- absence de câble-line (câble avec deux mousquetons à chaque extrémité, permettant de laisser un chien fatigué ou plus en état de courir, à une stake-out de secours placée à un endroit précis sur le parcours) ;
- absence de la corde de sécurité pour attacher le kart si besoin,
- et même absence de gants pour certains.

Cette saison, nous vérifions principalement le poids des karts et les freins sur le matériel. Mais cela n'empêche qu'il faut impérativement que vous soyez équipés du matériel nécessaire au départ de toutes les manches de courses. Des vérifications imprévues du matériel et équipement sont prévues au cours de la saison. Tout manquement pourrait très bien faire l'objet de pénalités...

Tout ceci, non pour dérouter le musher ou « l'enquiquiner », mais par respect de la réglementation fédérale en vigueur, répondre aux règles de sécurité, et par-là même, être en conformité vis-à-vis de l'assurance.

Vous trouverez les règlements actualisés sur le site fédéral ainsi que des fiches techniques mises à votre disposition résumant les points essentiels à ne pas oublier...

Et nous souhaitons vivement que Mesdames et Messieurs les Directeurs de courses nous apportent leur aide dans notre tâche, à savoir :

- faire un rappel au musher meeting : « ***tout musher doit être équipé correctement au départ de la course*** » ;
- signaler et pénaliser tout oubli ou manquement d'équipement obligatoire, au musher prenant le départ.

Bonne Saison à vous, et Bon Mushing,

Le 15 octobre 2008,

La Commission Sécurité Matériel F. F. P. T. C.,